

FORMULE 53

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

ATTESTATION DE L'OBLIGATION DE L'EXPERT

*(Titre)*

ATTESTATION DE L'OBLIGATION DE L'EXPERT

1. Je m'appelle ..... (*nom*). J'habite à ..... (*ville*), dans la/l' .....  
(*province/État*) de l'/de la/du ..... (*nom de la province/de l'État*).
2. J'ai été engagé(e) par ..... (*nom de la partie/des parties*) ou en son nom/leur nom  
pour témoigner dans le cadre de l'instance judiciaire susmentionnée.
3. Je reconnais qu'il m'incombe de témoigner dans le cadre de la présente instance comme suit :
  - a. en rendant un témoignage d'opinion qui soit équitable, objectif et impartial;
  - b. en rendant un témoignage d'opinion qui ne porte que sur des questions qui relèvent de mon domaine de compétence;
  - c. en fournissant l'aide supplémentaire que le tribunal peut raisonnablement exiger pour décider une question en litige.
4. Je reconnais que l'obligation visée ci-dessus l'emporte sur toute obligation que je peux avoir envers toute partie qui m'a engagé(e) ou au nom de laquelle j'ai été engagé(e).

*Date*.....

\_\_\_\_\_  
*Signature*

**Remarque :** La présente formule doit être jointe à tout rapport signé par l'expert et fourni pour l'application du paragraphe 53.03 (1) ou (2) des *Règles de procédure civile*.

RCP-F 53 (1<sup>er</sup> novembre 2008)